

Le B.A-BA en médecine caprine

Principales connaissances à avoir pour intervenir dans des élevages caprins



Intervenant

Sylvie BLAIN

Commission Caprine de la SNGTV

Contexte

Les caprins, tout en étant à la fois proches des vaches laitières et des ovins, ont des spécificités.

Prérequis

Docteur vétérinaire

Pour qui ?

Pour des vétérinaires exerçant en clientèle mixte, qui voient s'implanter des élevages caprins hors des bassins habituels.

Modalités pratiques

- **Commentaire** : En salle en présentiel.
- **Durée de la formation** : 7
- **CFC & ETC** : 0.35
- **Nombre de personnes minimum**: 8
- **Nombre de personnes maximum**: 15

Programme détaillé

- **Matin** :
 - Anatomie, physiologie, métabolisme de la chèvre, alimentation, logement
 - Reproduction: cycles, programme lumineux, insémination
 - Examen de l'animal malade, du troupeau, examens complémentaires
 - Interventions : écornage, castration ...
- **Après-midi** :
 - Pathologie de la mise-bas, du jeune
 - Pathologies par appareil, grands syndromes
 - Parasitisme
 - Thérapeutique : médicaments utilisables selon la législation
 - Récapitulatif Prescription Hors Examen Clinique : quelles préconisations

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation, vous connaîtrez :
 - Les spécificités anatomiques, physiologiques et métaboliques des caprins
 - La physiologie et la zootechnie de la reproduction de la chèvre
 - Les particularités de la pathologie caprine
 - Les solutions thérapeutiques utilisables dans cette espèce.
- Vous serez capable :
 - d'intervenir sans crainte dans un élevage caprin

Les atouts de la formation

- Interactive, avec place importante pour les échanges
- Seuls les points spécifiques à la chèvre sont soulignés, ce qui permet d'aborder tous les sujets en une journée
- Nombreuses photos et vidéos pour illustrer la journée

Modalités de transmission des connaissances

- Présentation des données théoriques par vidéoprojection

Documents remis lors de la formation

- Recueil de conférences format papier remis à chaque participant
- Documents annexes, fiches déjà éditées

Information

- Cette formation est susceptible d'être prise en charge par :
le FIF PL : [modalités](#), [accéder à mon espace](#)
ACTALIANS pour les salariés : [modalités](#)
- Pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter pour que nous puissions préparer, au mieux, votre accueil.